

Piloter le système de production

Bloc 2 - BP REA

PARCOURS EN FORMATION CONTINUE ET EN APPRENTISSAGE

- *standard formation continue* : 133 heures et 70 heures en entreprise
- adapté : en fonction des acquis et des besoins

Code CPF : 2161
Code RNCP 29 257

- formation certifiante - évaluations des compétences en situation professionnelle au cours de la formation, réalisation professionnelle et entretien d'évaluation
- *formation continue* : tout public satisfaisant aux conditions d'admission à la certification
- accessible aux personnes en situation de handicap
- formation est dispensée en présentiel et en distanciel
- interventions de professionnels au centre de formation
- visites d'exploitations et de salons professionnels
- séminaire, travaux pratiques, autoformation, tutorat, visites...
- tarifs accessibles sur notre site internet
- entrée sur dossier et entretien individuel

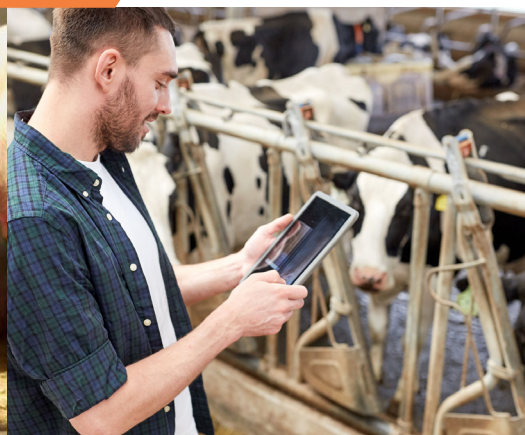
Le-la responsable d'entreprise agricole doit être prêt-e à faire évoluer son système sous l'influence de changements, prévus ou imprévus, voulus ou subis, en essayant de maintenir ses orientations, sans compromettre la pérennité de son entreprise.

Il-elle doit procéder à des allers retours entre ses orientations stratégiques, la nécessité ou non de les faire évoluer, et ses choix techniques, opérations ou activités au quotidien pour maintenir la cohérence d'ensemble de son système, tout en recherchant un niveau de performance suffisamment élevé pour la bonne marche de l'entreprise.

Cette certification permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour adapter son système de production, organiser son travail, manager et embaucher une équipe.

Vous pouvez choisir votre programme sur mesure en fonction des capacités visée.

Certification de niveau 4 du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.





CAPACITÉS VISÉES*

Les modules de formation permettent d'acquérir les compétences suivantes :

ADAPTER SON SYSTEME DE PRODUCTION

Développer la capacité à piloter, c'est prendre conscience que tout changement, d'origine externe ou interne a des répercussions sur le travail quotidien. Cela peut également entraîner la nécessité de modifier des organisations, de prendre de nouvelles décisions, de procéder à des orientations de plus ou moins grande ampleur.

ORGANISER LE TRAVAIL EN ENTREPRISE & MANAGER UNE ÉQUIPE

La gestion du travail recouvre deux dimensions qui sont fortement liées : l'organisation du travail et le management des personnes qui constituent le collectif de travail de l'exploitation. Globalement les ressources en main d'oeuvre peuvent devenir rapidement un facteur limitant et leur gestion constituer un élément déterminant du fonctionnement de l'exploitation.

EMBAUCHER UN·E SALARIÉ·E

Les employeurs potentiels confrontés à une pénurie de main d'oeuvre qualifiée sont amenés à recruter des personnes de plus en plus éloignés du milieu agricole, qu'ils auront à accompagner, former et fidéliser. Cette problématique est très prégnante pour les travaux saisonniers. L'employeur peut être alors amené à organiser le déplacement, l'hébergement de salariés. L'exploitant peut faire appel à de la main d'oeuvre salariée, à des prestataires de service ou à des solutions collectives telles que les services de remplacement.



**Parcours individualisé, vous pouvez choisir de suivre un ou plusieurs modules*

FINANCEMENT

Prise en charge de la formation : plusieurs modalités possibles en fonction de votre situation à l'entrée en formation.

Prenez contact pour étudier vos droits.

- **Demandeur·euse d'emploi** : allocation Pôle Emploi
- **Salarié·e** : mobilisation du Compte Personnel de Formation, dispositif Pro-A et autres dispositifs ...
- **Travailleur·euse indépendant·e** : mobilisation du Compte Personnel de Formation ou autres dispositifs...

ÉTAPES POUR CANDIDATER

1. **Transmettre** un dossier de renseignements dûment complété (disponible sur notre site internet)
2. **Être admissible** au regard des conditions d'admission au diplôme et notamment :
Justifier d'un diplôme de niveau 3 (CAP /BEP) ou avoir réalisé une classe de seconde
OU avoir une expérience de 1 an dans le secteur professionnel ou 3 ans dans tout autre secteur

Pour définir votre parcours de formation nous vous proposerons un positionnement.

